



L'ADIMC 72 pour qui ?

L'association accompagne des personnes atteintes de paralysie cérébrale, des personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés, et quelques semaines par an, des enfants présentant des troubles envahissants du développement.

L'ADIMC 72 pour quoi ?

- Faire reconnaître la spécificité du handicap IMC dans ses limites et dans ses possibilités
- Accueillir, accompagner, mettre en place un environnement adapté et sécurisé, en fonction des droits, des souhaits et besoins de la personne
- Proposer des soins qui prennent en compte le bien-être, le confort, la prévention de la douleur, tout en préservant l'intégrité, l'intimité et la dignité de la personne
- Respecter la volonté, préserver le désir et garantir la liberté de la personne
- Ecouter les familles, respecter leurs choix, reconnaître leurs besoins
- Informer, soutenir et représenter les familles

Retrouvez toutes nos infos sur

www.adimc72.org



Informations pratiques

Conditions d'admission

- Être majeur
- Avoir une notification MAS de la MDPH en cours de validité
- Avoir un accord du médecin et de la commission d'admission après étude du dossier administratif et médical
- Réaliser a minima un stage en accueil temporaire sur l'une des deux MAS de l'association



Localisation Mas les Collines



Version 01.10.2020



ADIMC 72 : 7 avenue François Mitterrand
72000 LE MANS - Tél. : 02 43 24 88 28
adimc72@adimc72.org

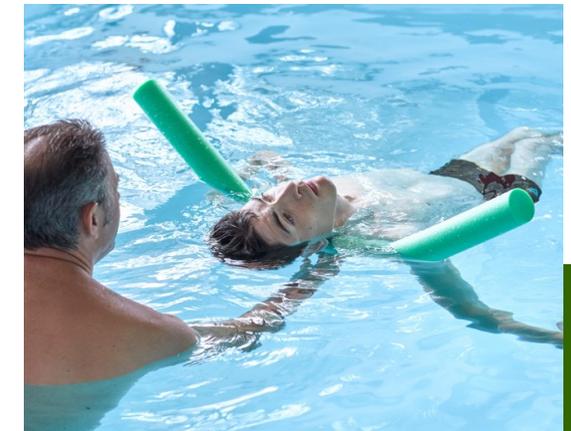
www.adimc72.org



ADIMC 72

Agir pour la paralysie cérébrale

MAS LES COLLINES



Simon Lagoarde - Studio Waap!

Maison d'Accueil Spécialisée

559, rue de Haut Eclair
72140 SILLE-LE-GUILLAUME
Tél : 02 43 20 19 43
MASLESCOLLINES@adimc72.org
www.adimc72.org

Capacité de l'établissement et type d'accueil

La Maison d'Accueil Spécialisée peut accueillir 46 résidents

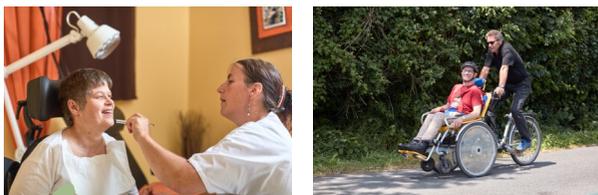
- 36 hébergements permanents
- 5 hébergements temporaires
- 5 accueils de jour

Accueil permanent : Le résident en accueil permanent est domicilié dans l'établissement, qui est sa résidence principale.

Accueil de jour : le résident est accueilli en journée pour participer à des activités et pour développer du lien social.

Accueil temporaire : le résident est accueilli sur une période définie, pour expérimenter la vie en établissement, pour venir en soutien aux aidants familiaux, pour créer du lien social, ou pour confirmer une orientation.

Les activités



Présentation de l'établissement

L'établissement se situe à mi-chemin entre le centre-ville de Sillé-le-Guillaume et la base de loisirs de la ville.

Les bâtiments de type pavillonnaire sont intégrés dans un lotissement. Ils sont de plain-pied et adaptés à la circulation de fauteuils roulants.

5 pavillons de 8 chambres avec salle de bain indépendante, cuisine et salon partagés

Les activités



Profil des personnes accueillies

La MAS Les Collines accueille des personnes majeures en situation de handicap moteur prédominant, avec ou sans troubles associés.

Les différents types de handicaps peuvent être :

- La paralysie cérébrale
- Le polyhandicap
- Les maladies évolutives (ex : SEP, myopathies...)
- Les lésions cérébrales (AVC, traumatismes crâniens)

Les troubles associés peuvent être :

- D'ordre cognitif (apprentissage, compréhension, perception)
- D'ordre sensoriel (vue, audition, toucher...)
- Du langage et de la communication
- Des troubles du comportement modérés et compatibles à la vie en collectivité



Les missions

Au travers des différents modes d'accueil, la Maison d'Accueil Spécialisée Les Collines propose aux personnes accueillies :

- Un accompagnement ajusté et individualisé répondant aux attentes et besoins
- La mise en œuvre de moyens propres au développement de l'autonomie physique et intellectuelle
- Le développement de la participation et de l'expression
- Des activités sportives, culturelles, et de loisirs.
- Le maintien des relations avec les proches aidant

L'équipe

Afin de permettre le meilleur accompagnement possible des personnes, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire répartie en plusieurs services :

- un service d'accompagnement social et de proximité
- un service médical et paramédical
- des services généraux
- un service administratif

Les infrastructures

